

89-40

Kingston (Ontario)

Édifice Ross

Fort Frontenac

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE

La construction de l'édifice Ross remonte à 1936. Les plans de cet édifice destiné à l'origine à l'École royale d'artillerie et de brigade et conçu au départ pour abriter des bureaux, des salles de cours et des logements militaires sont l'œuvre du ministère des Travaux publics. L'édifice communique avec l'édifice Courcelles, construit en 1941. C'est le ministère de la Défense nationale qui a la garde du bâtiment. Consulter le rapport 89-40 du BEEFP.

Raisons de la désignation

L'édifice Ross a été désigné édifice reconnu pour son architecture intéressante, l'importance qu'il a comme point de repère dans la ville de Kingston et le paysage environnant et son rôle historique.

L'édifice Ross a été conçu dans le style néo-georgien et emprunte au style Beaux-Arts. Sa symétrie, ses belles proportions et ses détails classiques sobres sont les qualités qui caractérisent son architecture.

Comme il occupe l'emplacement d'une ancienne caserne, l'édifice respecte la configuration d'origine du fort. Par sa hauteur, ses proportions et son apparence, il s'harmonise avec les casernes en pierre avoisinantes. C'est un bâtiment que l'on connaît bien parce qu'il fait partie d'un groupe d'édifices composant le fort Frontenac.

L'édifice Ross, qui abritait à l'origine l'École royale d'artillerie et de brigade, a été le premier établissement d'enseignement du fort. Il est situé à l'intérieur de ce qui formait au départ le casernement Tête de Pont, groupe de sept bâtiments contenus dans une enceinte, dont quatre furent construits par les *Royal Engineers* pour servir de casernes. La construction de l'édifice Ross évoque le rôle naissant du fort Frontenac comme centre de formation militaire.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de l'édifice Ross tient à sa forme, à ses proportions générales, à la qualité de ses matériaux et de ses détails architecturaux, aux éléments de son plan intérieur encore existants et à son articulation avec le site et le cadre environnant.

L'édifice Ross est une construction rectangulaire toute simple qui possède deux étages sous un toit en croupe bas. L'emprise au sol rectangulaire du bâtiment et la forme simple de son toit devront être conservées. Le volume à toit plat et à deux étages qui le relie à l'édifice Courcelles détruit la symétrie de la composition; pour qu'il soit plus en harmonie avec la partie d'origine, il serait important d'en modifier la forme et les matériaux.

La façade symétrique et de belles proportions, qui compte dix travées et, à chaque bout, deux entrées identiques, devra demeurer intacte. La disposition des fenêtres selon un rythme régulier contribue à l'impression d'ordre et d'équilibre qui se dégage de l'édifice et est un trait caractéristique du style néo-georgien.

Le bâtiment se distingue par la qualité de sa maçonnerie. Réalisés en assises régulières de calcaire taillé, les murs sont animés de détails simples, tels le soubassement et les appuis de fenêtre en saillie et la corniche moulurée qui couronne le sommet des murs. Les entrées possèdent un encadrement en saillie dont les détails reflètent l'influence du style Beaux-Arts. Ces détails sont inhérents au caractère de l'édifice et devront donc être conservés. Les matériaux de construction méritent d'être confiés aux soins de spécialistes de la conservation et soumis à un programme d'entretien régulier.

Les fenêtres à guillotine avec châssis superposés à six carreaux chacun et la porte en bois encadrée de fenêtres latérales à carreaux s'harmonisent avec le caractère d'origine du bâtiment et devront être conservées. Les fenêtres bouchées rompent l'équilibre symétrique de la façade et il faudra donc les désobstruer. Les portes moustiquaires modernes en métal jurent tant par leur matériau que par leur design; la suppression de ces portes ou l'installation de portes moustiquaires d'un design plus approprié augmenterait le degré d'intégrité de l'édifice.

L'intérieur a été adapté à sa nouvelle fonction sans qu'il soit nécessaire de modifier beaucoup l'agencement des locaux. La configuration intérieure ainsi que les plans d'accès et de circulation devront demeurer tels quels. On veillera aussi à protéger tous les éléments de finition intérieure encore existants qui sont caractéristiques de l'époque.

Un programme d'aménagement paysager réalisé dans les années 1930 a permis d'agrémenter le site d'arbres et de pelouses. Si l'on veut modifier les aménagements extérieurs, on se limitera à des végétaux bas et de faible dimension qui respectent la rigueur formelle des lieux. L'apposition de panneaux indicateurs sur l'édifice est contre-indiquée, car une telle mesure altérerait la symétrie et l'expression simple des matériaux, qui sont des caractéristiques du style.

26 août 1996

Le *Code de pratique du BEEFP* renferme d'autres directives utiles.